



**#COULEPASTONÉTÉ**

**juste parce  
que t'as pas  
écouté**

SI UN AGENT VNF INTERVIENT AU BORD DES RIVIÈRES, FLEUVES  
ET CANAUX, C'EST PARCE QUE TU COURS UN DANGER. LUI LE SAIT.  
RETROUVE LES LIEUX DE BAINNADE AUTORISÉS SUR [vnf.fr](http://vnf.fr).

Soutenu par



**INFORME-  
TOI !**





#COULEPASTONÉTÉ

juste parce que  
t'as parié que t'étais  
cap de plonger

ROCHERS, COURANTS, BATEAUX...  
LA BAINNADE DANS LES RIVIÈRES, FLEUVES ET CANAUX PEUT ÊTRE FATALE.  
RETROUVE LES LIEUX DE BAINNADE AUTORISÉS SUR [VNF.FR](http://vnf.fr).

Soutenu par



INFORME-  
TOI !





**#COULEPASTONÉTÉ**

# juste parce que t'étais pas au courant

ROCHERS, COURANTS, BATEAUX...  
LA BAIGNADE DANS LES RIVIÈRES, FLEUVES ET CANAUX PEUT ÊTRE FATALE.  
RETROUVE LES LIEUX DE BAIGNADE AUTORISÉS SUR [VNF.FR](http://vnf.fr).

Soutenu par



**INFORME-  
TOI !**





#COULEPASTONÉTÉ

# juste pour une baignade interdite

SE Baigner dans les rivières, fleuves et canaux  
est passible d'amende quand c'est interdit.  
Retrouve les lieux de baignade autorisés sur [vnf.fr](http://vnf.fr).

Soutenu par



**INFORME-  
TOI !**

